

Premières études géologique à Neuchâtel

Autor(en): **Tribolet, de**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Eclogae Geologicae Helvetiae**

Band (Jahr): **6 (1899-1900)**

Heft 2

PDF erstellt am: **12.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-155569>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

autres dans le cadre inférieur de la carte, à la Mouille-Ronde, aux Bonnes et à la Rosière ; un enfin, au milieu du Houiller aux Farquets, près Soman.

Pr. PROTOGINE OU GRANITE PEGMATOÏDE (rouge vif).

Trois beaux affleurements : l'un aux Attraites au-dessus de Morzine ; un autre au-dessus des Folles, SW des Gets ; enfin, le plus grand, à la Rozière, sur Taninges. (Vallée du Giffre).

Premières études géologiques à Neuchâtel.

Extrait du discours présidentiel,

*à la 82^{me} session de la Société helvétique des sciences naturelles,
par M. DE TRIBOLET. prof.*

« En 1830 la géologie avait fait d'énormes progrès. De spéculative et philosophique qu'elle était au temps de Bourguet, Cartier et Gagnebin, elle avait passé au rang d'une véritable science d'observation. La présence de LÉOPOLD DE BUCH à Neuchâtel et ses études sur notre région, qui en furent la conséquence, n'y étaient point restées étrangères. La mission scientifique du savant allemand dans notre canton marqua, on peut le dire, le véritable début des recherches géologiques sérieuses dans le pays, car elle lui donna l'occasion de rédiger diverses notes sur les roches et terrains du Jura et de publier les premières coupes théoriques à travers ce massif. Ce furent ses travaux qui devinrent le point de départ des recherches géologiques qui ont été faites plus tard chez nous et dont de Montmollin fut l'initiateur.

» AUGUSTE DE MONTMOLLIN (1808-1898) est, en effet, l'auteur des premiers travaux rationnels sur la géologie du Jura central, qu'il accomplit à peu près à la même époque où Merian, Rengger, Hugi, Thurmann, commençaient les leurs. Il fut un des premiers à faire ressortir l'immense valeur des caractères paléontologiques appliqués au domaine de la

stratigraphie, en établissant un rapprochement entre des formations géologiques de même âge, mais dissemblables de nature. Son mérite est d'avoir distingué, avant tout autre, l'ensemble des couches représentées par la pierre jaune de Neuchâtel et les marnes bleues d'Hauterive, du reste des assises qui constituent le relief de nos régions, en lui donnant le nom de *terrain crétacé du Jura*, auquel Thurmann appliqua tôt après celui plus connu de *Néocomien*.

» La *carte géologique du canton de Neuchâtel*, que Montmollin fit paraître quelques années après son mémoire, venait rivaliser avec celle du Jura Bernois, publié peu auparavant par Thurmann. A cette époque, on commençait à peine les cartes géologiques et on n'avait encore aucune nomenclature consacrée d'une manière un peu générale pour les terrains sédimentaires. Aussi ne peut-on aujourd'hui consulter cette carte, sans admirer avec quelle exactitude son auteur a appliqué les lois orographiques qui venaient d'être reconnues et tracé les limites des différents terrains.»
